



Aux parents d'élèves, aux enseignants,

En 2011, dans le Doubs, 35 postes d'enseignants avaient été supprimés dans le premier degré. A la suite d'une forte mobilisation des parents et des enseignants en France, N. Sarkozy s'est engagé à maintenir le nombre de classes à la rentrée 2012 : « *Le un sur deux s'appliquera, mais nous sanctuariserons l'école primaire pour qu'à la rentrée 2012, le nombre de fermetures de classes n'excède pas le nombre d'ouvertures* ».

ALORS, COMMENT EXPLIQUER LES 42 SUPPRESSIONS DE POSTES QUI VIENNENT D'ETRE ANNONCEES DANS LE DEPARTEMENT DU DOUBS POUR LA RENTREE 2012 ?

Outre les fermetures de classes, les cibles sont en premier lieu les postes « hors classes » : postes d'enseignants spécialisés, de remplaçants, de décharges de directions **Cette carte scolaire est insidieuse car, pour se conformer aux annonces médiatiques, elle touche des postes que les parents d'élèves ne voient pas au quotidien.** Ces postes hors classes participent pourtant à la qualité des conditions de travail des élèves et leur disparition programmée, déjà entamée, a de lourdes conséquences dans les écoles.

- **parce que de nombreux postes d'enseignants du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) risquent d'être encore supprimés.** Ces enseignants spécialisés ont une formation spécifique et viennent travailler avec des élèves en difficulté en individuel ou en petit groupe pendant le temps scolaire, à la demande des enseignants. Cette aide ne peut être apportée par l'enseignant de la classe. La mise en place de l'aide personnalisée (soutien) et des stages de remise à niveau ne répond pas à leur besoin d'aide spécialisée (psychologue scolaire, aide méthodologique,...)
- **parce que de nombreux postes de remplaçants risquent d'être encore supprimés.** Lorsqu'un enseignant est absent, l'administration demande désormais, pour pallier le manque de remplaçants déjà criant, que les élèves soient répartis dans les autres classes. Cela se fait dans n'importe quelles conditions, ce qui perturbe considérablement l'enseignement. Par ailleurs, le projet d'organisation d'une agence de remplacement par du personnel non titulaire offrirait un service de « garderie » qui priverait les élèves de l'enseignement auquel ils ont droit.
- **parce que du temps alloué aux directeurs (temps de décharge) pour leur permettre d'assurer l'animation de l'équipe pédagogique, d'organiser la vie de l'école, de voir les parents risque d'être retiré** alors que la masse de travail qui leur incombe est en constante augmentation.
- **parce que de nombreux postes d'intervenants en langues vivantes risquent d'être supprimés.** Cela signifie que l'enseignant des langues devra être désormais dispensé par les enseignants des classes, qu'ils en aient ou non les capacités et sans formation spécifique. Le choix de la langue vivante risque d'être encore plus restreint.

Ces mesures sont prises dans le cadre de la poursuite du démantèlement du Service Public d'Education : des considérations budgétaires mais aucune considération pédagogique !

Le collectif PEC des Parents et Enseignants en Colère du Doubs

vous donne rendez-vous

le MARDI 24 JANVIER à 18h30

à l'école maternelle Champrond, 23 Quai de Strasbourg à Besançon (se garer parking Battant)

pour préparer ensemble la journée d'action collective du lundi 30 janvier
(2^{ème} Groupe Ecoles à l'Inspection Académique)

Nous comptons sur vous pour informer et alerter dans votre école, pour diffuser ce courrier, faire connaître ce RV, distribuer le tract, afficher votre mobilisation.

<http://www.parents-enseignants25.venez.fr>

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de remplir le livret de doléances de votre école.

Nous vous suggérons de faire connaître le film d'animation du collectif PEC: "L'Ecole en danger" (3min30).

Pour vous inscrire à la liste de diffusion PEC et participer aux échanges : <http://listes.rezo.net/mailman/listinfo/granvelle25>